

2^{ème} Avis d'appel d'offre ouvert national et international avec exigence de capacités minimale N° 01/DAM/DG/ARPCE/2022

Après avoir déclaré l'appel d'offre N° 01/DAM/DG/ARPCE/2022 infructueux, l'Autorité de Régulation de la Poste et des Communications Électroniques (ARPCE), relance l'appel d'offre ouvert national et international avec exigence de capacités minimales ayant pour objet « Audit WebTrust de l'Autorité Economique de Certification Electronique (AECE) », au profit l'Autorité de Régulation de la Poste et des Communications Electroniques (ARPCE).

L'objectif de cet appel d'offres est de permettre à l'ARPCE de faire appel à un auditeur accrédité WebTrust pour effectuer un nouveau cycle d'audit périodique requis afin de renouveler le sceau « Webtrust for CA » déjà acquis et d'obtenir des sceaux WebTrust pour les nouvelles autorités de certification du nouveau schéma de certification électronique envisagé par l'AECE.

I – Conditions de participation :

Le présent appel d'offre s'adresse aux auditeurs accrédités par l'organisation WebTrust, indépendants de l'objet d'audit, conformément au chapitre 8.2 intitulé « Identity/Qualifications Of Assessor » du guide intitulé « CA/Browser Forum Baseline Requirements for the Issuance and Management of Publicly-Trusted Certificates », ayant réalisés au moins une (01) prestation similaire à l'objet du cahier des charges.

Les soumissionnaires peuvent présenter leurs candidatures et offres dans le cadre d'un groupement momentané d'entreprises solidaires. Dans ce cas, le soumissionnaire doit présenter un document relatif au protocole de création du groupement momentané d'entreprises solidaires qui doit indiquer notamment :

- Les objectifs du Groupement ;
- L'engagement des membres au titre de la responsabilité conjointe et solidaire pour la bonne exécution du contrat ;
- La désignation du mandataire (chef de file).

Le mandataire coordonne la réalisation des travaux des membres du groupement.

II – Lieu de retrait du cahier des charges :

Les fournisseurs intéressés peuvent directement, ou par le biais de représentants dûment mandatés par leurs soins, munis d'une procuration, retirer le cahier des charges relatif à cet appel d'offre à l'adresse indiquée ci-dessous

Autorité de Régulation de la Poste et des Communications Électroniques (ARPCE)

01, Rue Kaddour Rahim, Hussein Dey - Alger - 16005 - Algérie.

(Bureau d'ordre général de l'autorité de régulation)

III – Documents constitutifs de l'offre :

Les offres doivent comprendre un « dossier de candidature », une « offre technique » et une « offre financière », et ce, conformément à l'article 14 du cahier des charges.

Le « dossier de candidature », « l'offre technique » et « l'offre financière », à établir sans rature ni surcharge, doivent être insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de la société, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique », et « offre financière », selon le cas.

Les trois enveloppes ci-dessus doivent être mises dans une autre enveloppe anonyme et fermée, ne comportant que les mentions suivantes :

APPEL D'OFFRES N° /DAM/DG/ARPCE/2022

AYANT POUR OBJET :

LE LANCEMENT D'UN APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL ET INTERNATIONAL
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES POUR LA REALISATION DE L'AUDIT WEBTRUST DE L'AUTORITE
ECONOMIQUE DE CERTIFICATION ELECTRONIQUE

« A N'OUVRIRE QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

IV – Durée de préparation des offres :

La durée de préparation des offres est fixée à **Quinze (15) jours**, à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP) ou dans la presse nationale. Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres sera prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant.

V – Date et heure limite de dépôt des offres :

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres, tel qu'indiqué à l'article 10 du cahier des charges.

Si le dernier jour coïncide avec un jour férié ou de repos légal, la date de dépôt des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

(Toute offre reçue par le service contractant après le délai de dépôt des offres sera écartée).

VI – Lieu de dépôt des offres :

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

Autorité de Régulation de la Poste et des Communications Électroniques (ARPCE)
01, Rue Kaddour Rahim, Hussein Dey - Alger - 16005 - Algérie.
(Bureau d'ordre général de l'autorité de régulation)

VII – Ouverture des plis :

L'ouverture des plis contenant le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sera assurée par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres.

Elle aura lieu le jour correspondant à la date de dépôt des offres, à **14H00** précise au siège de l'Autorité de Régulation. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis sera assurée le jour ouvrable suivant.

VIII – Délai de validité des offres :

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période égale à la durée de préparation des offres, tel que mentionnée à l'Article 11 du cahier des charges, augmentée de trois (03) mois à compter de la date de dépôt des offres.

Dans le cas du soumissionnaire attributaire, le délai de validité de l'offre est prorogé systématiquement, d'un mois supplémentaire.